



PLAN
LOIRE
GRANDEUR NATURE

Conservatoires
d'espaces naturels
La Fédération

Groupe de travail Loire-Bretagne Plantes envahissantes

Réunion du 29 novembre 2013
à l'Ecopôle de la région Centre, grande Salle
3 Rue de la Lionne
Orléans, de 9h30 à 17h00

Ordre du jour/Sommaire

1. Validation du compte-rendu du 03/06/2013 ;
2. Point sur les différentes démarches des groupes de travail régionaux :
 - Auvergne
 - Bassin de la Vienne
 - Bretagne
 - Centre
 - Pays Creusois
 - Pays de la Loire
 - Loire
 - Poitou-Charentes
3. Point sur les démarches de bassin (S.Hudin)
4. Démarche de réseaux sur les vertébrés exotiques envahissants dans le bassin (E. Sarat)
5. Travaux en cours à l'échelle européenne
6. Thèse sur la biodiversité végétale des friches urbaines (M. Brun)
7. Stratégie de gestion des espèces invasives du bassin de la Loire (cf. doc joint)
8. Points divers

Participants:

Loïc Anras (Forum des Marais Atlantique), Marie-Laure Chambard (CPIE Pays Creusois), Benjamin Bottner (EPTB Vilaine), Pascal Danneels (FCEN), Hélène Gervais (Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre), Jacques Haury (INRA-Agrocampus Ouest), Stéphanie Hudin (FCEN), Anne-Charlotte Jean (EPTB Vienne), Roland Matrat (DREAL Pays de la Loire), Lucien Maman (AELB), Emmanuelle Sarat (ONCFS), Emilie Moine (CPIE Monts du Pilat) Simon Nobilliaux (CBN BP antenne Centre).

Excusés : Isabelle Laroche (Conseil régional Poitou-Charentes), Sylvie Martinant (CEN Auvergne), Emilie Mazaubert (IRSTEA Bordeaux), Nicolas Pipet (IISBN), Jessica Thévenot (MNHN), France Mercier (CEN Basse-Normandie),

1. Compte rendu de la réunion du 11 mai 2012 :

Le compte-rendu de la réunion du 3 juin 2013 est validé par les membres du groupe.

2. Point sur les différentes démarches territoriales :

Auvergne (Sylvie Martinant, CEN Auvergne excusée)

Les perspectives 2014 sont assez limitées car des questions se posent dans l'attente du plan Loire IV. Le financement n'étant pas assuré, l'animation du GRAPPE sera réduite.

Cependant, le travail avec une communauté de communes sur l'ambrosie va être poursuivi, ainsi que la réflexion sur une stratégie régionale intégrant la faune, ainsi que le suivi d'une étude sur les profils invasifs avec le CBN massif Central. Un certain nombre d'espèces feront l'objet d'une analyse des traits de vie en région Auvergne avec une quotation du niveau d'invasion selon l'échelle Lavergne et du risque invasif d'après Weber. Pour les espèces au risque invasif le plus fort, l'analyse de la perturbation sur la texture des végétations, diversité spécifique, groupes fonctionnels, sur la structure de la végétation et le fonctionnement écologique des habitats est envisagée. La production d'une liste d'espèces émergentes pouvant poser problème dans le futur est également prévue dans cette étude.

Pour la région Auvergne est également en préparation un travail sur les mollusques et crustacés envahissants. La moule zébrée (*Dreissena polymorpha*) a en effet été découverte dans une gravière, et une expérience de gestion de cette espèce va être développée.

Bassin de la Vienne (Anne-Charlotte Jean, EPTB Vienne)

Une formation SIG (Mapinfo) sur 2 jours à l'attention des opérateurs de terrain a été mise en place, suite à une enquête de leurs besoins.

Pour 2014, la phase de transition donne l'opportunité d'un bilan de la problématique sur le bassin de la Vienne. Ce bilan permettra d'évaluer la plus-value de l'implication de l'EPTB sur cette problématique : des entretiens avec les partenaires sont prévus, ainsi que de communiquer sur ce bilan.

Dans la région Limousin, la FDGEDON 87 a commencé à rencontrer les communes où les élus se sentent très peu concernés par la problématique.

Point Pays Creusois (Amélie Bodin et Marie-Laure Chambard, CPIE Pays Creusois)

La sensibilisation « grand public » est poursuivie par l'intermédiaire de manifestations et de stands. L'exposition conçue dans le cadre du groupe de bassin a été en partie reproduite pour ces usages (5 panneaux) pour servir de support à ces animations. Cet outil vient en effet compléter les supports déjà produits. Un partenariat avec l'ARS a permis de coordonner une campagne d'information pour l'arrachage de l'ambrosie par des chantiers publics. Avec le recul, la méthode de communication doit encore être affinée pour les campagnes futures.

Le bénévolat pour le suivi des espèces exotiques envahissantes et la gestion (renouvellement, motivation, etc) doit également être repensé, la coordination étant particulièrement mobilisatrice d'énergie.

L'ARS et le partenariat sur l'ambrosie et la berce du Caucase permettent de travailler avec les chambres d'agriculture, ce qui ouvre des possibilités de collaboration et une meilleure sensibilisation de ces acteurs des milieux.

Bretagne (Jacques Hauray, INRA-Agrocampus Ouest ; Benjamin Bottner, Institution d'Aménagement de la Vilaine)

Un stage sur la cartographie des invasives en Bretagne a été réalisé avec le GIP Bretagne Environnement.

Le cahier naturaliste sur les espèces envahissantes est toujours dans les projets, avec un nouvel appel d'offre lancé par la région.

Une fiche pour un projet de thèse sur les Hydrocharitacées envahissantes a été soumise à l'agence de l'eau Loire-Bretagne qui serait prête à financer une moitié de la bourse, le financement est encore en attente de confirmation.

Le SAGE Couesnon a organisé une réunion spécifique sur les invasives, à laquelle J. Haury a été invité ainsi qu'un ingénieur de la DDTM 35 en charge de la problématique invasives.

Sur la problématique Egérie, un projet d'étude mené par un bureau d'étude missionné par la région Bretagne a interrogé J. Haury ainsi que B. Bottner sur la faisabilité de la gestion de l'égérie sur le canal d'Ille et Rance.

L'EPTB Vilaine continue l'assistance technique aux opérateurs en 2014. Une impression de l'exposition préparée à l'échelle du bassin a été proposée, elle est en attente de confirmation. A l'échelle du bassin l'inventaire des espèces va être poursuivi.

S. Hudin Une chargée de mission a été recrutée depuis mi-octobre pour l'étude de faisabilité d'un Cen en Bretagne.

Centre (Simon Nobilliaux, CBNBP antenne Centre; Hélène Gervais, CEN Centre)

Le copilotage CBN Bassin Parisien antenne Centre /Cen Centre a été poursuivi en 2013. Des formations ont été programmées en Eure-et-Loire.

Les formations du CBNBP ont été programmées sur 2 journées (débutant-plus approfondi) durant l'année et elles ont permis de former une vingtaine de personnes. Deux journées ont également été dispensées en Eure-et-Loir avec la fédération de pêche. Deux journées de formations à la gestion des plantes invasives ont également été réalisées.

Des bilans stationnels ciblés sur des espèces émergentes comme la Berce du Caucase (réactualisé de l'étude de 2011), le Grand lagarosiphon (2011), l'Egérie dense (2011) et le Myriophylle du Brésil (2013) ont été mises à jour en 2013 avec des localisations cartographiques pour informer les opérateurs (techniciens de rivière, associations) de la présence de ces espèces sur leur territoire d'action.

Rmq J. Haury Avec cette méthode et ces bases de connaissances, il faudrait développer des plans de gestion au niveau du bassin sur le modèle du plan de gestion de l'Hydrocotyle préparé par le CBN Bretagne.

Par ce bilan, on s'est rendu compte que la Berce du Caucase n'est plus à considérer comme émergente mais vraiment comme une espèce installée, avec de nombreuses stations.

Des stratégies de recueil de données au niveau départemental, se basant sur les espèces du guide avaient été partagées, avec des carto existantes pour les compléter. Pour le moment, il n'y a pas eu d'évolution par cette voie, mais la méthode va être poursuivie.

Des analyses de Weber & Gut sur des espèces à étudier ont débuté pour éventuellement réviser leur statut, comme *Sagittaria latifolia*, *Glyceria striata*, et d'autres espèces.

Nature Centre est rentrée dans le groupe de travail de la région Centre. Cette association fédère les associations naturalistes et, en intégrant le réseau de la région Centre, va permettre d'agrandir le réseau du groupe de travail. Avec ce partenariat et dans le cadre du programme Ecophyto, une plaquette sur la gestion alternative d'espèces exotiques envahissantes en zones non-agricoles (Herbe de la Pampa, Cotonéaster, Buddléia) a été éditée et envoyée à toutes les communes de la région Centre. Une charte de bonnes pratiques a également été élaborée et est proposée aux communes.

En 2014 Nature Centre va déposer une demande de financement (AELB, Région, ONEMA) en proposant un projet régional de type zéro pesticides en s'appuyant sur les APNE locales pour sensibiliser mes jardiniers amateurs et sociétés horticoles sur les plantes invasives aquatiques. Le Cen prévoit de travailler avec eux sur les friches industrielles.

Un partenariat avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) a également permis de développer une campagne d'information (session de sensibilisation, articles, radio, ...) sur l'ambrosie. Cependant, les retours sont encore assez décevants en termes de fréquentation aux sessions de sensibilisationsensibilisation.

Dans le Pays Fort, l'ONF a pris contact pour un problème de laurier palme dans un site Natura 2000. Cependant les financements d'Etat ne peuvent plus être mobilisés pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes en site Natura 2000.

En 2014, un stage sera réalisé pour avoir un état des lieux sur les filières de traitement des déchets en région Centre.

Loire (Emilie Moine, CPIE Monts du Pilat)

En 2013 les actions auprès des gestionnaires ont continué, sur l'ambrosie avec les STD essentiellement, pour les Renouées et Jussies d'autres acteurs sont également concernés (Syndicats de rivière par ex.). Les espèces du groupe 2, à surveiller sur lesquelles une veille active est souhaitée (Amorphe, Crassule, Etérenthère, Myrophylle, Egérie) le CBN a fait un bilan des stations du département. Une liste des espèces présentes dans le département a été élaborée par le CBN et ces espèces sont en effet ressorties comme les plus à risque.

Dans le cadre du volet étude/recherche un nouveau programme de recherche est en cours de définition sur les Renouées, pour aller plus loin sur les espèces concurrentes.

Depuis début 2013, un partenariat avec l'ARS a rajouté des actions au programme d'actions dans le département de la Loire. Par ex., un nouveau capteur de pollen a été rajouté à Saint Etienne où il n'y en avait pas pour tester les différences avec Roanne (déjà équipé).

Volet communication : 4 sessions de communication générales sur les espèces exotiques envahissantes ont été programmées, 4 sessions sur les Renouées avec partie en salle, partie terrain. Elles ont permis de réunir plus d'une centaine de personnes. Des formations à l'attention des agriculteurs vont également être programmées.

Un stage sur les stratégies de gestion a été encadré par le CPIE en 2013. Le rapport sera disponible sous peu.

Une plaquette va être éditée sur les espèces présentes dans le territoire, ainsi qu'une campagne d'information grand public avec des articles et des animations.

Poitou-Charentes (Loïc Anras, Forum des Marais Atlantiques)

Le point est fait au titre de l'ORENVA et du FMA. (voir présentation en annexe).

Les coordinations dans la région Poitou-Charentes sont organisées selon les 9 sous-bassins hydrographiques, c'est donc avec cette échelle que les efforts de coordination vont être renforcés, notamment via la proposition de formations.

Une offre de formation va être élaborée avec le CNFPT et un institut de formation régional de Poitou-Charentes de recherche et d'éducation à l'environnement (IFRE) qui est aussi pôle-relais national pour les formations à l'environnement, avec qui le contenu de la formation va pouvoir être installé dans la durée au moins en Poitou-Charentes et éventuellement la façade atlantique.

Les outils sont diffusés grâce au site internet et l'interface de saisie en ligne pour laquelle il y a 3 modalités de saisie : en ligne, papier par une fiche de terrain transmise au niveau N2 et par l'intermédiaire de tablettes pour lesquelles une application est en train d'être développée. Des cartes de synthèses sont également produites et mises en ligne.

Un exemplaire de l'exposition est aussi arrivé au Forum, édité par la Région (en deux exemplaires, le deuxième étant empruntable auprès de la Région) qui va pouvoir être à disposition des acteurs de la région.

Un travail d'approfondissement de la synthèse des données de cartographie des espèces est nécessaire afin que cela dépasse une simple cartographie de présence-absence. Des fonds de cartes avec ces types de résultats seront prochainement proposés sur la base de ces idées. Un plus large éventail d'espèces est aussi visé, car pour le moment seules 3-4 espèces sont concernées par le recueil de données systématisé.

Le FMA commence aussi avec l'ORENVA à proposer un rôle d'expertise sur demande du terrain et avec la Région qui a pris l'ampleur des besoins des acteurs. Le besoin de structurer un protocole d'identification d'alerte et d'intervention d'urgence a été exprimé par les acteurs en région, avec des personnes référentes à contacter, des interlocuteurs

identifiés pour répondre dans les meilleurs délais aux questions qui pourraient émerger sur les interventions à conduire.

PAYS DE LA LOIRE (Roland Matrat, DREAL Pays de la Loire) (présentation en Annexe)

Sans reprendre les détails des missions du comité e, l'un des objectifs en 2014 va être la définition d'un tableau de suivi de mise en œuvre de la stratégie régionale.

Pour le suivi des espèces, la version V0 de l'application internet de suivi est terminée et va être mise en ligne et la formation des têtes de réseau départementales va être réalisée dans la semaine qui suit cette réunion. Le but étant de passer à l'utilisation par les gestionnaires eux-mêmes.

Le système d'espèces prioritaires à suivre selon différents pas de temps est en train de se mettre en place, avec les espèces émergentes notamment qui sont en priorité supérieure, le but étant d'alléger le travail des contributeurs.

Chaque année des atlas de présence/absence avec indice de densité seront ainsi édités, de façon similaire à l'ORENVA, dans un souci de cohérence interrégionale. Des programmes de suivi sur la jussie terrestre ont été réalisés avec l'Agrocampus avec un groupe dédié, tant en Brière, en marais Nord Loire qu'à Mazerolles et d'autres sites en Loire-Atlantique et Vendée. Un code de bonnes pratiques pour les gestionnaires de réseaux hydrauliques et les agriculteurs est en cours d'élaboration pour prévenir l'infestation des prairies humides.

Afin de conforter les protocoles de suivis et d'intervention sur *Egeria densa*, un binôme de stagiaires a été mis en place (avec financement de l'Agence de l'eau) sur le Thouet (en partenariat avec le syndicat de la vallée du Thouet et sur la Vendée (en partenariat avec la fédération de pêche de Vendée et la ville de Fontenay le Comte.

L'essai de pâturage de la renouée (en Mayenne) avec les résultats des suivis va être présenté dans le recueil d'expériences de gestion des espèces exotiques envahissantes en cours de réalisation par le groupe de travail IBMA.

L'essai de compostage de renouées est en cours, avec des matériaux (40 à 50 m³ de renouées) fournis par les CG 49 et 44.

En 2014, les travaux sur les formes terrestres de jussies vont être poursuivis en étendant le territoire concerné (il y a en effet de nouvelles stations répertoriées). Un stagiaire sur la gestion des espèces exotiques envahissantes des annexes fluviales de la Loire va porter sur les problématiques spécifiques de la proximité du fleuve.

De plus, un recueil d'expériences de gestion régional va être élaboré en englobant les fiches réalisées dans le cadre du recueil national, mais aussi des expériences locales du compostage, de gestion le long des routes etc...Une synthèse de connaissance sur la gestion des renouées lui sera aussi demandée.

Un projet d'analyse économique avec l'INRA/ONEMA est aussi prévu avec les résultats obtenus lors du retour des fiches de chantiers.

En 2013, les échanges avec les horticulteurs ont été initiés à travers une réunion, une autre est prévue en janvier prochain. Un projet de liste est en cours, qui comporte en particulier des plantes qui pourraient être retirées de la vente.

Une journée de formation sur les hydrocharitacées et une autre sur les émergentes sont prévues en 2014.

La DREAL Pays de la Loire participe au groupe de travail sur la proposition de règlement européen et son application avec les services du Ministère et d'autres DREAL. La suite dépend du calendrier national et européen.

Expertise sur les arrêtés de plantations : il n'y a toujours pas d'avis unique sur la question, ni sur celle d'inscription dans les PLU.

Pour la faune : le travail sur le front de colonisation du Xénope a commencé, avec la préparation d'un LIFE.

Un stage va être réalisé en Sarthe et en Mayenne afin d'identifier le plus précisément possible les fronts de colonisation des écrevisses du Pacifique sur des cours d'eau où se trouvent encore des populations d'écrevisse à pattes blanches.

3- Point sur l'animation de bassin (Stéphanie Hudin, FCEN)

Le manuel de gestion est épuisé depuis mars 2013. Les derniers envois du guide d'identification ont été effectués en PC et était épuisé depuis juillet, mais il a été réimprimé à 2500 exemplaires dont 500 sont restés à l'agence de l'eau qui diffusera en Bretagne lors des journées.

Remarque CPIE Pays Creusois : les fiches individuelles seraient peut-être plus intéressantes pour l'animation grand public et la remontée de données par science participative qui porte surtout sur quelques espèces. Ces fiches pourraient être extraites du guide.

La **plaquette** "Espèces exotiques envahissantes dans le bassin Loire-Bretagne" a été transmise aux membres du groupe de travail et diffusée lors des journées d'échanges en octobre. Il n'en reste que 500 sur les 1500 ex, qui vont être envoyés aux partenaires institutionnels.

L'exposition terminée en juin dernier a déjà été reproduite (2 jeux complets en Poitou-Charentes, 1 en département de la Loire, 5 panneaux dans les Pays Creusois, 8 panneaux au Muséum d'Angers). Elle a déjà été empruntée pour la formation sur les vertébrés exotiques envahissants, puis des journées du festival de Loire, des journées d'échanges (29 et 30 octobre) et du séminaire des Conservatoires d'espaces naturels (8-10 novembre dernier). Un calendrier permet de gérer les emprunts, qui sont réalisés avec convention. Elle va être utilisée aussi lors du lancement de l'Observatoire régional de la biodiversité de la région Centre.

Un **projet pédagogique** pourrait-il être envisagé? A voir si le groupe de travail est à mobiliser pour préparer un tel outil.

Remarque de Loic Anras: Nantes avait sollicité des propositions pour une scénographie sur les invasions biologiques. Trop peu de projets avaient été reçus néanmoins, le projet n'a donc pas encore vu le jour.

A noter : le Cen Centre a obtenu le financement pour la réalisation de 3 films de 4 mn d'information dans le cadre de ses missions d'animation 2014. Ils s'adresseront aux collectivités, grand public, gestionnaires. Un financement complémentaire va être demandé auprès de Klorane (Hélène Gervais).

Les deux films sur les invasions biologiques diffusés par France 5 ne sont pas diffusables sauf en réunion restreinte. Une procédure devrait être possible avec une fiche pour permettre la diffusion moyennement paiement de droits d'auteurs, lors d'événements.

La journée à **Tours** du 29 octobre 2013 sur les plantes a réuni 110 participants et sur les 2 jours (avec la journée Vertébrés envahissants) 160 personnes ont été présentes. Le lien vers le téléchargement des présentations sur le site du Centre de Ressources va être disponible à partir de la semaine qui suit cette réunion. La satisfaction a été partagée sur ces journées, entre l'organisation partagée FCEN/ONCFS de la qualité des présentations et des participants qui l'ont exprimé notamment par les questionnaires. Un travail sur des actes est envisagé.

Les journées **d'ateliers** sur la communication à Oeiras ont été très intéressantes et les présentations ont ouvert des pistes pour les suites du travail de réseau dans le bassin.

Des **posters/affiches** seront édités en 2014, 3 types sont prévus, sont plutôt visés les services techniques des collectivités.

Remarque: *il est difficile de faire passer les bons messages via des posters (J. Haury).*

Un projet de poster sur les espèces du groupe 2 de la stratégie dans le Département de la Loire est aussi prévu en 2014 (Emilie Moine).

Recueil d'exemples plaquettes: tout exemple de plaquettes d'information et de sensibilisation sur les espèces exotiques envahissantes est bienvenu, merci d'envoyer ce que vous avez.

La **stratégie** est toujours en cours d'élaboration et fera l'objet d'échanges dans la suite de cette journée. La partie sur la mise en œuvre et les indicateurs est encore à préparer. Sur base de cette stratégie, un ensemble d'actions doit être proposé, il faut donc voir rapidement quelles propositions pourront être faites.

La thématique des espèces exotiques envahissantes est en effet présente dans le document du plan Loire à venir (2014-2020), mais il n'y a pas encore de précisions. L'enveloppe

FEDER restera cependant limitée et sera réduite par rapport à celle du PLGN III qui était de 33,8 M d'€

4- Démarches de réseau sur les vertébrés exotiques envahissants **(Emmanuelle Sarat, ONCFS)**

La Région Auvergne et la DREAL ont contacté Emmanuelle Sarat pour bénéficier des outils mis en place sur les Vertébrés (Mammifères, Oiseaux, Amphibiens) et le Cen a adapté la liste au niveau régional en rajoutant les poissons et invertébrés, en lien avec des experts. Ils ont produit un rapport avec la liste d'espèces, la situation avec une cartographie pour chaque espèce dans les départements et ont testé la méthode utilisée au niveau bassin (la méthode ISEA) (en 2012). Des sessions de formation ont également été organisées, pour la mise en place d'un groupe de travail avec la DDT, services de l'Etat, DREAL, Cen, naturalistes, piégeurs.

En 2013 la remontée de données a été testée sur deux espèces (raton laveur et tortue de Floride) avec un système de saisie en ligne, ce qui a bien fonctionné. En parallèle, une enquête à l'échelle nationale a été réalisée par l'ONCFS sur le raton laveur, ce qui a permis de croiser les données. La formule ONCFS-appui territorial/Cen-Coordination, établissement de listes, etc, avec la DREAL : c'est une formule qui fonctionne bien, donc à tester dans d'autres territoires.

Les années 2011-2013 se sont focalisés sur un bilan et des états des lieux, le développement d'outils pour les gestionnaires : recueil sur connaissance et expériences de gestion, base bibliographique, synthèse réglementaire, formation, structuration en interne au sein de l'ONCFS sur la gestion des espèces exotiques envahissantes avec des relais régionaux et départementaux.

En 2014 l'enjeu sera de s'intégrer dans différentes démarches et échelles et répondre aux besoins des gestionnaires, travailler avec les groupes de travail en place comme le GT de bassin en Loire-Bretagne, les stratégies de gestion régionales (Pays de Loire, Auvergne), et au niveau national la structuration des missions de l'ONCFS en lien avec les démarches nationales et le MNHN.

Les axes de travail de la mission d'animation sur les vertébrés exotiques envahissants, c'est d'abord la réalisation de livrables et d'outils à disposition des partenaires. Ces volets se retrouvent dans la stratégie de bassin.

Pour ce qui est de la prévention c'est une mission inhérente à l'ONCFS réalisée en dehors des acteurs de terrain puisque cela concerne le contrôle et la police des établissements de vente, des particuliers, etc... Ce volet va être développé en 2014.

La constitution d'un réseau de veille et de détection actif en cours va être renforcée. Cela va passer par la formation, l'harmonisation des méthodes de collecte et de synthèse des données et le test de nouvelles méthodes telles que l'ADN environnemental (sur les amphibiens, en cours de développement pour les mammifères).

Il faut en effet avoir des listes d'espèces actualisées, formation et protocoles de suivi et base de données échangeables pour l'ensemble des acteurs.

Pour accompagner la mise en place d'actions de gestion rapide sur le terrain, il est important de travailler pour la faune avec les DREAL et DDT qui sont à même de cadrer l'application réglementaire. Il s'agit de fournir un protocole de gestion : rédaction de fiches alerte, préparation d'arrêtés préfectoraux et concertation avec les DREAL et les DDT. Le réseau apportera son appui pour la mise en place de protocole de lutte le recensement des ressources, qui peut mettre en place des actions de lutte, quel matériel est à disposition, etc. Il existera des réseaux et des relais locaux pour pouvoir mettre en place les actions dans les différents territoires.

La communication et la sensibilisation aux vertébrés envahissants seront en lien avec les autres démarches pour préserver la mutualisation.

Discussion sur les moyens nécessaires à la mise en place d'un réseau "Espèces exotiques envahissantes", les objectifs suivants pour les préliminaires de ce travail :

- les moyens sont limités et il faut surtout répondre aux demandes des gestionnaires ;
- chercher les données existantes (et de savoir qui les gère) et faire un état des lieux des travaux en cours ;
- faire un bilan des besoins et de l'existant sur l'ensemble des espèces.

5- Travaux en cours à l'échelle européenne

La proposition de règlement européen a été transmise aux membres du groupe dans les jours qui ont suivi sa parution et aucun courrier n'a été élaboré en commun pour soutenir cette proposition. Roland Matrat (DREAL Pays de la Loire) a participé au groupe de travail intraMEDDE piloté par la DEB pour préparer la négociation, en tant que représentant d'une DREAL.

Projet RINSE

Le CPIE du Val d'Autun participe à un projet LIFE + qui vise à produire des outils de communication et de sensibilisation. Une application web et mobile a notamment été développée et devrait être lancée en début d'année prochaine. Ces développements seront à suivre pour une éventuelle transposition de l'outil au bassin.

6. Thèse sur la biodiversité végétale des friches urbaines (Marion Brun, Université de Tours) (voir présentation en Annexe)

Dans le cadre d'un projet financé par la région Centre, ce travail de recherche (encore dans sa première année) étudie la contribution des délaissés urbains à la trame verte et bleue en ville et leur rôle pour le déplacement des espèces en ville. Les enjeux y sont urbanistiques et sociaux. Les perceptions des friches urbaines et des espaces délaissés sont très différentes. Ce sont des endroits très peu gérés et donc intéressants à la fois pour une diversité biologique locale qui peut y trouver des espaces de développement, mais aussi pour les espèces exotiques envahissantes.

En s'intéressant aussi bien à la flore indigène qu'exotique il portera aussi sur les facteurs anthropiques et paysagers qui influent la flore et ses fonctionnalités, et donc les dynamiques spatio-temporelle de la flore en réponse.

L'une des théories sur lesquelles le travail va porter est la connectivité des délaissés, à la fois à petite et grande échelle. Un calcul des connectivités est prévu avec l'aide du bureau d'étude Biotopes.

L'effet du changement climatique et le rôle de ces espaces en friche vont être expérimentés sur base d'un réchauffement de 4°C.

Les premiers résultats (550 espèces observées, dont 25% de la flore indigène régionale et 50% des espèces exotiques envahissantes) montrent que les plus fortes densités d'espèces exotiques envahissantes se trouvent là où les populations humaines sont les plus denses et le plus grand nombre d'espèces indigènes se trouvent dans les espaces délaissés les plus grands.

Discussions : *Quelle est la proportion des espèces exotiques envahissantes dans les friches par rapport aux espèces indigènes (Hélène Gervais)? MB : pour les relevés déjà effectués, le nombre d'espèces de plantes exotiques envahissantes varie entre 1 et 7, en général il y en a 2-3 par espace de friche.*

L'âge des friches va-t-il être pris en compte? (Roland Matrat) MB. : Oui mais cela dépend de la photopériode des clichés disponibles.

7. Télédétection de la Jussie (Benjamin Bottner, EPTB Vilaine) (Voir présentation en annexe)

Programme commencé en 2008, qui se termine en 2013. A noter les fonds IGN ont été utilisés ainsi que les images SPOT (10mx10m. Ce qui a été recherché avec l'utilisation de données nationales est une reproductibilité de la méthode. La correction géométrique a été importante pour la comparabilité des données, ainsi que l'assemblage des 4 images en excluant les zones nuageuses, etc. Au final, on a eu environ 90% du bassin de la Vilaine ainsi couvert. Plusieurs images peuvent être utilisées en même temps. On dépend de la résolution spatiale du satellite utilisée...de nouveaux satellites qui arrivent vont permettre de multiplier la résolution des données utilisables. En 6 ans d'étude il a été possible de montrer que la méthode fonctionne. Il n'y a pas encore de publications et il y a encore peu d'expériences réalisées en France, à part pour l'Ambroisie. Les recherches réalisées sur les espèces aquatiques pour le moment l'ont été sur de petites surfaces.

Une telle méthode permet par exemple l'élaboration d'une carte de risques, identifiant ainsi les lieux dont ceux qui sont peu accessibles où des efforts de connaissance et de vérifications terrain doivent être mis en œuvre. Il serait intéressant d'évaluer les possibilités d'utiliser la méthode à l'échelle du bassin hydrographique de la Loire. Dans quelle mesure est-ce possible? De nombreux éléments sont encore à affiner sur les définitions des images satellites. Les besoins et intérêts restent à déterminer, ainsi que le portage qu'un tel projet impliquerait.

8. Stratégie de gestion des espèces invasives du bassin de la Loire

Travail autour du document fourni en préalable :

- Il peut être difficile de comprendre les applications de la stratégie, entre les échelles bassin et régions. La stratégie se veut intégrative : donner des objectifs au groupe de bassin, et intégrer les stratégies des groupes territoriaux (régions, départements, sous-bassin, etc.), mais il faut que cela apparaisse plus clairement.
- Quelle est la cible du document? En fait la définition de la cible découle des objectifs même de mise en œuvre de la stratégie : que ce soit au niveau de la priorisation des actions, de compréhension des actions réalisées à l'échelle nationale, etc.
- Il est important d'avoir des indicateurs de mise en œuvre de la stratégie, afin d'avoir un système de suivi.
- Un petit groupe va finaliser la rédaction du texte pour validation par le groupe puis partenaires.
- Prévoir une synthèse qui résume l'objectif de rédaction de la stratégie.
- Faire une synthèse sous forme de tableau des échelles de réalisation
- Rajouter la dimension coordination
- Préciser la part concernant la faune

Ces ajouts et corrections seront faits dans une version qui sera transmise en début d'année 2014.